

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 21 novembre 2014 - 9 h 00 – Point 2 -

REÇU LE
27 NOV. 2014
2969
MAIRIE DE ROSANS

Délibération n° 1

L'an deux mille quatorze, le vingt et un novembre, à neuf heures, le conseil municipal de Rosans s'est réuni, après convocation légale, dans la salle de réunion au deuxième étage de la mairie, sous la présidence de Madame Josy OLIVIER, maire.

Date de la convocation : 13-11-2014

Présents : M. BESSIERE Jean-Claude. Mme BOGET Chantal. Mme CETTOUR Nadège. M. FERRERO Jean-Jacques. M. GUEYTTE Dominique. Mme HUGUES Annie. M. MICHEL Pierre (seulement au point 8). M. PACAUD Didier. Mme PONSON Annie. M. TARDY Lionel.

Absente excusée : Mme GENEIX Jeannine (procuration à M. MICHEL Pierre).

Secrétaire de séance : M. BESSIERE Jean-Claude.

Objet : Décès de Robert Reynaud, remplacement au Syme05, CAO, CCAS

Remplacement de Robert Reynaud, conseiller municipal décédé.
Après en avoir délibéré, le conseil municipal

VOTE : -Pour : 10 - Contre : 0 - Abstention(s) : 0

Syndicat mixte de l'électricité des Hautes-AlpesSyME05

Annie Ponson, déléguée titulaire

Annie Hugues, déléguée suppléante

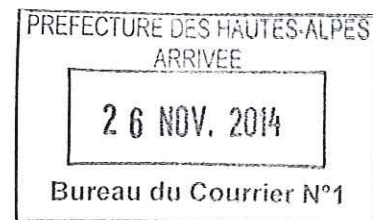
Centre communal d'action sociale CCAS

Nadège Cettour

Nombre de membres en exercice : 12

Nombre de membres présents : 10

Nombre de suffrages exprimés : 10



Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire.

Envoyé en Préfecture le : 25.11.2014

Reçu en Préfecture le : 26.11.2014

Publié le : 27.11.2014

Madame Josy OLIVIER, Maire.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 21 novembre 2014 - 9 h 00 - Point 13 -

Délibération n° 5

L'an deux mille quatorze, le vingt et un novembre, à neuf heures, le conseil municipal de Rosans s'est réuni, après convocation légale, dans la salle de réunion au deuxième étage de la mairie, sous la présidence de Madame Josy OLIVIER, maire.

Date de la convocation : 13-11-2014

Présents : M. BESSIERE Jean-Claude. Mme BOGET Chantal. Mme CETTOUR Nadège. M. FERRERO Jean-Jacques. M. GUEYTTE Dominique. Mme HUGUES Annie. M. MICHEL Pierre (seulement au point 8). M. PACAUD Didier. Mme PONSON Annie. M. TARDY Lionel.

Absente excusée : Mme GENEIX Jeannine (procuration à M. MICHEL Pierre).

Secrétaire de séance : M. BESSIERE Jean-Claude.

Objet : Personnel, augmentation du temps de travail du poste d'adjoint d'animation 2^{ème} classe et augmentation du temps de travail du poste d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe

Ce point a déjà été abordé au conseil municipal du 4 septembre. Il concerne l'augmentation du temps de travail du poste d'adjoint d'animation 2^{ème} classe qui passerait de 20 h à 25 h (notamment en raison de l'organisation des nouveaux rythmes scolaires à l'école) et l'augmentation du temps de travail du poste d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe en corrélation avec la suppression du poste d'adjoint du patrimoine 1^{ère} classe.

Les deux augmentations du temps de travail de plus de 10 % ont été envoyées pour avis au comité technique paritaire et le président de cette instance a signé en date du 29 septembre 2014 un avis favorable.

Suite à la réception de cet avis en date du 21 octobre, il est proposé de procéder à l'augmentation des temps de travail et la suppression de poste prévus.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

Approuve l'augmentation du poste d'adjoint d'animation 2^{ème} classe de 20 h 00 à 25 h.

Approuve la suppression du poste d'adjoint du patrimoine 1^{ère} classe de 17 h 30

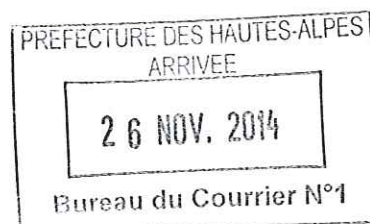
Approuve l'augmentation du poste d'adjoint administratif territorial principal 2^{ème} classe de 17 h 30 à 35 h.

VOTE : -Pour : 10 - Contre : 0 - Abstention(s) : 0

Nombre de membres en exercice : 12

Nombre de membres présents : 10

Nombre de suffrages exprimés : 10



Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire.

Envoyé en Préfecture le : 25.11.2014

Reçu en Préfecture le : 26.11.2014

Publié le : 27.11.2014

Madame Josy OLIVIER, Maire.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 21 novembre 2014 - 9 h 00 – Point 4 -

Délibération n° 4

L'an deux mille quatorze, le vingt et un novembre, à neuf heures, le conseil municipal de Rosans s'est réuni, après convocation légale, dans la salle de réunion au deuxième étage de la mairie, sous la présidence de Madame Josy OLIVIER, maire.

Date de la convocation : 13-11-2014

Présents : M. BESSIERE Jean-Claude. Mme BOGET Chantal. Mme CETTOUR Nadège. M. FERRERO Jean-Jacques. M. GUEYTTE Dominique. Mme HUGUES Annie. M. MICHEL Pierre (seulement au point 8). M. PACAUD Didier. Mme PONSON Annie. M. TARDY Lionel.

Absente excusée : Mme GENEIX Jeannine (procuration à M. MICHEL Pierre).

Secrétaire de séance : M. BESSIERE Jean-Claude.

Objet : Délégation supplémentaire du conseil municipal au maire

Pour compléter la délibération du 6 mai 2014, en application de l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales, afin de faciliter la gestion communale, il est proposé que le maire puisse par délégation du conseil municipal signer les accords-cadres, les conventions, les devis ou les marchés qui ont un montant inférieur à 20 000 € HT

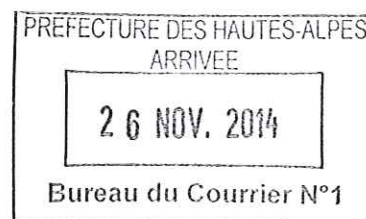
Après en avoir délibéré, le conseil municipal
Accepte cette nouvelle délégation

VOTE : -Pour : 10 - Contre : 0 - Abstention(s) : 0

Nombre de membres en exercice : 12

Nombre de membres présents : 10

Nombre de suffrages exprimés : 10



Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire.

Envoyé en Préfecture le : 25.11.2014

Reçu en Préfecture le : 26.11.2014

Publié le : 27.11.2014

Madame Josy OLIVIER, Maire.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 21 novembre 2014 - 9 h 00 – Point 3 -

Délibération n° 3

L'an deux mille quatorze, le vingt et un novembre, à neuf heures, le conseil municipal de Rosans s'est réuni, après convocation légale, dans la salle de réunion au deuxième étage de la mairie, sous la présidence de Madame Josy OLIVIER, maire.

Date de la convocation : 13-11-2014

Présents : M. BESSIERE Jean-Claude. Mme BOGET Chantal. Mme CETTOUR Nadège. M. FERRERO Jean-Jacques. M. GUEYTTE Dominique. Mme HUGUES Annie. M. MICHEL Pierre (seulement au point 8). M. PACAUD Didier. Mme PONSON Annie. M. TARDY Lionel.

Absente excusée : Mme GENEIX Jeannine (procuration à M. MICHEL Pierre).

Secrétaire de séance : M. BESSIERE Jean-Claude.

Objet : Finances, admission en non-valeur (2 552,96 € sur le budget principal et 252,38 € sur le budget de l'eau)

Le comptable public expose qu'il n'a pu procéder au recouvrement des pièces portées sur des états joints à sa demande, en raison des motifs énoncés. Il demande, en conséquence, l'admission en non-valeurs de ces pièces pour des montants totaux de 2 552,96 € sur le budget principal et 252,38 € sur le budget de l'eau.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ LE CONSEIL MUNICIPAL

VOTE : Pour : 10 - Contre : 0 - Abstention(s) : 0

AUTORISER le maire à mandater

les sommes correspondantes aux admissions en non-valeur énoncées dans les listes suivantes :

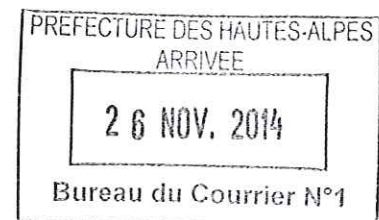
Budget principal 280	- Liste 1481650511-56	pour	2 552,96 €
Budget eau & assainissement 292	- Liste 1482850211-10	pour	252.38 €

VOTE : -Pour : 10 - Contre : 0 - Abstention(s) : 0

Nombre de membres en exercice : 12

Nombre de membres présents : 10

Nombre de suffrages exprimés : 10



Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire.

Envoyé en Préfecture le : 25.11.2014

Reçu en Préfecture le : 26.11.2014

Publié le : 27.11.2014

Madame Josy OLIVIER, Maire.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 21 novembre 2014 - 9 h 00 – Point 3 -

REÇU LE
27 NOV. 2014
MAIRIE DE ROSANS

Délibération n° 2

L'an deux mille quatorze, le vingt et un novembre, à neuf heures, le conseil municipal de Rosans s'est réuni, après convocation légale, dans la salle de réunion au deuxième étage de la mairie, sous la présidence de Madame Josy OLIVIER, maire.

Date de la convocation : 13-11-2014

Présents : M. BESSIERE Jean-Claude. Mme BOGET Chantal. Mme CETTOUR Nadège. M. FERRERO Jean-Jacques. M. GUEYTTE Dominique. Mme HUGUES Annie. M. MICHEL Pierre (seulement au point 8). M. PACAUD Didier. Mme PONSON Annie. M. TARDY Lionel.

Absente excusée : Mme GENEIX Jeannine (procuration à M. MICHEL Pierre).

Secrétaire de séance : M. BESSIERE Jean-Claude.

Objet : Finances, crédits supplémentaires sur le budget principal

Madame la Maire rappelle que toutes les notifications des dotations et participations n'étaient pas disponibles au moment du vote du budget primitif, il convient donc d'intégrer ces recettes complémentaires au budget et augmenter ainsi certaines opérations d'investissement (frais d'étude pour la maison des énergies, station d'épuration, aide aux façades et travaux du plan d'eau).

Crédits à ouvrir en recettes de fonctionnement

Chapitre 74

- article 74127 – Dotation nationale de péréquation 10 800,00 €
- article 74121 – Dotation de solidarité rurale 47 500,00 €
- article 7478 – Participation d'autres organismes 3 500,00 €

Chapitre 73

- article 7325 – Fonds de péréquation des ressources intercommunales 4 600,00 €

Total recettes 66 400,00 €

Crédits à ouvrir en dépenses de fonctionnement

Chapitre 023 – article 023 Virement à la section d'investissement 66 400,00 €

Crédits à ouvrir en recettes d'investissement

Chapitre 021 – article 021 Virement de la section d'investissement 66 400,00 €

Crédits à ouvrir en dépenses d'investissement

Chapitre 204 – Subventions d'équipement versées

- Article 2041642 Établissements à caractère industriel et commercial installations 28 400,00 €
- Article 20422 Aux personnes de droit privé 20422 - Bâtiments et installations 1 500,00 €
- Opération 10013 Maison des énergies – chapitre 20 – article 2031 frais d'études 6 500,00 €
- Opération 10001 Plan d'eau – chapitre 23 – article 2315 installations 30 000,00 €

Total dépenses 66 400,00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve les crédits supplémentaires proposés

VOTE : -Pour : 10 - Contre : 0 - Abstention(s) : 0

Nombre de membres en exercice : 12

Nombre de membres présents : 10

Nombre de suffrages exprimés : 10

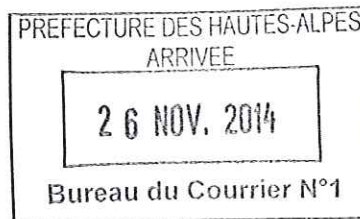
Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire.

Envoyé en Préfecture le : 25.11.2014

Reçu en Préfecture le : 26.11.2014

Publié le : 27.11.2014



Madame Josy OLIVIER, Maire.

